

APPLE



**DÉLOCALISÉ
SES PROFITS
EN IRLANDE**



**POUR PAYER
MOINS DE
2 % D'IMPOTS**



**APPLE DOIT
REMBOURSER
13 MILLIARDS
D'EUROS**

L'IMPUNITÉ FISCALE CA SUFFIT

RENDEZ L'ARGENT



WWW.FRANCE.ATTAC.ORG



attac

APPLE DOIT PAYER SES IMPOTS

La multinationale utilise ses filiales irlandaises pour y délocaliser les profits générés par son activité dans toute l'Europe. Par divers accords fiscaux passés avec l'Irlande, Apple a réussi l'exploit d'y payer moins de 2% d'impôt sur les sociétés. En 2016, cette situation lui a valu d'être condamnée à une amende de 13 milliards d'euros par la Commission Européenne.

**EXIGEONS
QU'APPLE
PAIE SA JUSTE
PART
D'IMPOTS !**

Mais cette amende n'est que la partie visible de l'iceberg. La multinationale a aussi passé des accords fiscaux secrets avec le Luxembourg, révélés par le scandale Luxleaks, et elle détient 215 milliards de dollars sur des comptes offshore, hors de portée fiscale.

**APPLE BAT TOUS
LES RECORDS : SES
PRODUITS SONT
LES PLUS
CONVOITÉS PAR
LES
CONSOMMATEURS
DU MONDE
ENTIER, ET SON
TAUX
D'IMPOSITION EST
LE PLUS FAIBLE DU
MONDE !**

Les caisses de l'État sont vides? Attac se mobilise pour démontrer que de l'argent, il y en a beaucoup, accumulé, dissimulé, évadé par les plus riches et les multinationales. Évasion fiscale, Taxe sur les transactions financières (TTF), CICE..., il est possible de récupérer près de 200 milliards d'euros par an. Comment ? Par des mesures balisées et crédibles, qui pourraient être mises en œuvre par un gouvernement volontariste et poussé par les citoyen·ne·s, associations, mouvements et syndicats mobilisés en ce sens.

Pour en savoir plus et vous engager : france.attac.org - actions@attac.org